

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Groupement de Commandes Ville
de Vence (06)
Place Clémenceau

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SERVICES

06140 Vence

Section 1 : Identification de l'acheteur**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Vence**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21060157100016

Code postal / Ville : 06140 Vence**Groupement de commandes :** Oui

Coordonnateur du groupement : Ville de Vence

Section 2 : Communication**Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** 25PMPA0029**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Service de la Commande Publique - Tél : +33 493584113 - Mail : commandepublique@ville-vence.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Capacité économique et financière : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Technique d'achat : Accord-cadre**Date et heure limite de réception des plis :** **Lundi 08 décembre 2025 - 12:00****Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) :** Monsieur le Maire de Vence ou le Président du SIVOM**Critères d'attribution :** Valeur technique : 60 %

Prix 40 %

Section 4 : Identification du marché**Intitulé du marché :** **ECO DEBROUSSAILLAGE AVEC DES ANES****Classification CPV :** 45111220**Type de marché :** Services**Description succincte du marché :** Eco débroussaillage avec des ânes sur les communes du SIVOM du Pays de Vence

Lieu principal d'exécution : Périmètre des communes du SIVOM du Pays de Vence

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée hors TVA : Valeur minimale : 20000 - Valeur maximale : 50000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Pour effectuer ces visites, il convient de prendre rendez-vous auprès de Monsieur Eric CAPONI (ecaponi@ville-vence.fr).

Autres informations complémentaires :

L'accord-cadre est passé en application des articles L2113-6 à L2113-8 du Code de la commande publique dans le cadre du groupement d'achat dont Ville de VENCE assure la coordination au nom des adhérents suivants : Ville de Vence - SIVOM du Pays de Vence.

Les prestations relatives à l'éco débroussaillage donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un maximum, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 du Code de la commande publique.

Elles sont susceptibles de varier en fonction des demandes des communes du des membres du groupement bénéficiant du service d'éco débroussaillage, et de la ressource en herbe dans les différents secteurs à débroussailler.

Minimum annuel : 20 000 € HT

Maximum annuel : 50 000 € HT

Le marché est conclu à compter du 1er janvier 2026.

Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCP, 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2029.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas négocier. Cependant s'il décide de le faire cela se fera sur la base des critères de jugement ci-dessous, avec le ou les candidats classés premier et second à l'issue de la première phase d'analyse.

Date d'envoi du présent avis

04 novembre 2025